

## Agences de presse

*Attention : pour les salariés déjà en poste, l'application de cet accord ne peut entraîner aucune baisse de rémunération. Consulter l'accord de branche sur le site Internet du SNJ.*

Groupe de qualification	Fonctions	au 01/07/24
<b>Groupe 8</b>	Rédacteur en chef	3 583,97 €
<b>Groupe 7</b>	Rédacteur en chef adjoint	3 226,69 €
Rédaction en chef	Secrétaire général de rédaction	
<b>Groupe 6</b>	Chef de bureau	2 986,56 €
Management de la rédaction	Chef de service	
<b>Groupe 5</b>	Editorialiste	2 730,54 €
Responsable de domaine et/ou d'équipe	Chef de service adjoint	
	Chef des informations	
	Chef de projet éditorial	
	Chef d'édition	
<b>Groupe 4</b>	Chef de rubrique	2 486,65 €
	Journaliste expert	
	Secrétaire de rédaction expert	
	Rédacteur maquettiste expert	
	Editeur numérique expert	
	Editeur photo expert	
	Grand reporter	
	Rédacteur-reporter-présentateur expert	
Infographiste expert		
<b>Groupe 3</b>	Journaliste confirmé	2 281,65 €
	Secrétaire de rédaction confirmé	
	Rédacteur maquettiste confirmé	
	Editeur numérique confirmé	
	Editeur photo confirmé	
	Rédacteur-reporter-présentateur confirmé	
	Infographiste confirmé	
Reporter vidéo (ou JRI) confirmé		
<b>Groupe 2</b>	Journaliste junior	2 089,00 €
	Secrétaire de rédaction junior	
	Rédacteur maquettiste junior	
	Editeur numérique junior	
	Editeur photo junior	
	Rédacteur-reporter-présentateur junior	
	Infographiste junior	
Reporter vidéo (ou JRI) junior		
<b>Groupe 1</b>	Journaliste débutant	1 890,00 €
	Secrétaire de rédaction débutant	
	Rédacteur maquettiste débutant	
	Editeur numérique débutant	
	Editeur photo débutant	
	Rédacteur-reporter-présentateur débutant	
Infographiste débutant		
Reporter vidéo (ou JRI) débutant		
Reporter photo débutant		
Rédacteur-reporter débutant		

## Barème minimum des piges brutes - Agences de presse au 1er juillet 2024

*Attention : pour les salariés déjà en poste, l'application de cet accord ne peut entraîner aucune baisse de rémunération.  
Consulter l'accord de branche sur le site Internet du SNJ.*

Agences de presse radio (+3%)	Agences de presse audiovisuelles (+3%)
<b>Rédacteur-reporter-présentateur</b>	<b>Cas 1 - reporter vidéo ou JRI</b>
Fourniture d'un son 46,35 €	<i>agence de presse ayant conclu avec un diffuseur audiovisuel soit un contre de correspondance locale ou régionale, soit un contrat EAI relatifs à l'actualité intervenant dans une zone géographique déterminée</i>
Fourniture d'un papier 51,50 €	La journée 103,00 €
<b>journée de journaux radio</b>	La journée 118,45 € <i>(si le JRI assure également le commentaire)</i>
< ou = à 6 h de travail 103,00 €	<b>Cas 2 : reporter vidéo ou JRI</b>
> à 6 h de travail 118,45 €	<i>agence de presse qui n'entre pas dans le cas n°1</i>
<b>Agences de presse photographiques (+3%)</b>	La journée 133,90 €
<b>Reporter photo</b>	<b>Agences de presse écrite (+5,45%)</b>
demi-journée 72,10 €	<b>Rédacteur-reporter</b>
journée 144,20 €	Feuillet de 1 500 signes 58,00 €